Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_213-DE

Délibération n° 2026.213

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026.213 - Équipements et politique culturelle – Centre culturel – Convention de partenariat 2026 avec le Département d'Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_213-DE

Fougères Agglomération **2026.213**

2026.213 - Équipements et politique culturelle – Centre culturel – Convention de partenariat 2026 avec le Département d'Ille-et-Vilaine

Le Département d'Ille-et-Vilaine accompagne la programmation spectacle vivant du Centre Culturel Juliette Drouet et du Théâtre Victor Hugo, l'accompagnement des artistes et l'action culturelle en direction des publics, dans le cadre d'une convention d'objectifs annuelle.

Au titre de l'année 2026, Fougères Agglomération s'engage à poursuivre le développement du projet artistique culturel du Centre Culturel Juliette Drouet et du Théâtre Victor Hugo :

- en établissant une programmation annuelle pluridisciplinaire en direction de tous les publics ;
- en étant un lieu ressources et un pôle de développement culturel (soutien à la création par l'accueil et l'accompagnement de compagnies artistiques en résidence de travail, de création, de recherche, d'actions ; développement d'actions artistiques et culturelles pour tous) ;
- en renforçant les liens avec les autres centres culturels dans le cadre du réseau des « 4 saisons », qui travaillent complémentairement sur la circulation des oeuvres et des publics, avec des éléments de programmation et de politique tarifaire communs ;
- en renforçant les partenariats avec les structures hors territoire (TNB, Triangle, Opéra de Rennes…).

En contrepartie, le Département d'Ille-et-Vilaine apporte une aide financière de 7 200 € au titre de l'année 2026 *(4 800 € en 2025 - 12 000 € en 2024 – 15 000 € en 2023)*.

Le projet de convention est joint en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission « Équipements et politique culturelle » en date du 16 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat 2026 entre le Département d'Ille-et-Vilaine et Fougères Agglomération pour le Centre Culturel Juliette Drouet et le Théâtre Victor Hugo ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET